

350 PRINCIPAUX RÉSULTATS ATTEINTS EN 1990-1991

- Établissement du Bureau des passeports comme organisme de service spécial à partir du 1^{er} avril 1990, et approbation de son Plan d'entreprise.
- Volume d'affaires en 1990-1991 dépassant de 6,2 p. 100 celui de 1989-1990. Il a atteint 1 269 307, à un taux de productivité de 2 921 passeports par année-personne pour un effectif de 434,6 années-personnes.
- Perte de 581 586 \$ (méthode de la comptabilité d'exercice) et déficit de trésorerie (méthode de la comptabilité de caisse) de 1 284 238 \$ pour l'exercice financier 1990-1991.
- Réorganisation du Bureau des passeports dans le but de consolider les pouvoirs de l'administrateur en chef des opérations.
- Préparation du Rapport annuel de 1989-1990, qui servira de modèle pour rendre compte des opérations du Bureau des passeports en tant qu'organisme de service spécial, tel que le prévoit le Document-cadre pour l'exercice financier 1990-1991. On trouvera dans le Rapport annuel de 1989-1990, une explication détaillée des résultats atteints.
- Amélioration de la qualité du service en établissant des heures d'ouverture conformes à l'industrie des services, là où la demande le justifie.
- Prestation améliorée des services en rehaussant l'efficacité et la sécurité du service postal.
- Établissement d'une stratégie détaillée à l'égard des ressources humaines afin d'améliorer les compétences et l'efficacité des gestionnaires et des examinateurs de passeports.
- Délégation de plus de pouvoirs en matière de budget et de dotation en personnel aux gestionnaires.
- Développement et évaluation d'un système de transfert d'images fiable, sûr et rentable en vue de l'émission d'un nouveau passeport.